



The Project is funded
by the European Union



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Direction Générale de l'Environnement et du Développement Durable

Direction de l'Environnement et de Prévention des Risques

Rapport de l'Atelier d'Echange sur la Gestion Ecologiquement Rationnelle des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) au Niger



Présenté par :

Mme SOUMAILA YACOUBA Amsatou, chargée de Programmes ;
Mr Sahirou TAFARKI MAHAMANE MANSOUR, chargé de Programmes.

Août 2017

Le projet "La gestion écologiquement rationnelle des déchets électriques et électroniques au Niger" a été financé par l'Union Européenne. Ce projet-ci a été lancé dans le cadre de l'assistance technique du Secrétariat de la Convention de Bâle et a été implémentée par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la République du Niger.

INTRODUCTION

Du 1^{er} au 2 août 2017 s'est tenu dans la salle SANGRIA de l'Hôtel Le Sahel de Niamey, l'atelier d'échanges sur la gestion écologiquement rationnelle des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) au Niger. Cet atelier a été organisé par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable avec l'appui financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'Environnement (ONU-Environnement) dans le cadre de la mise en œuvre du projet de « Gestion écologiquement rationnelle des Déchets des Equipements Electriques et Electroniques » initié par le Gouvernement du Niger en partenariat avec le Secrétariat de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières des Déchets Dangereux et de leur élimination.

Ce projet consiste à faire un inventaire des déchets électriques et électroniques dans le but d'initier des actions visant à résoudre le problème de gestion des DEEE au niveau du secteur informel et d'orienter la politique de l'Etat vers une gestion écologiquement rationnelle de ces déchets.

Ont pris part à cet atelier les cadres centraux et régionaux du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, les représentants des sociétés de la téléphonie mobile, les réparateurs et les opérateurs des équipements électriques et électroniques, les ONG et cabinets d'étude œuvrant dans la gestion des DEEE. (Liste jointe en annexe).

L'objectif de l'atelier est d'informer et de sensibiliser les différents acteurs sur les risques environnementaux et sanitaires liés aux DEEE en vue de procéder à un inventaire national des flux de ces déchets et élaborer un plan d'actions y relatif.

1. DEROULEMENT DE L'ATELIER

PREMIERE JOURNEE

Le premier jour de l'atelier a débuté par une note introductive du Directeur Général de l'Environnement et du Développement Durable (DGEDD), Mr Sani Mahazou qui a souhaité la bienvenue aux participants. Ensuite, le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (SG/ME/DD) a prononcé le discours d'ouverture dans lequel il a rappelé l'objectif visé à travers cet atelier et fait un bref rappel sur l'accroissement des importations des Equipements Electriques et Electroniques en Afrique et en particulier au Niger avant de présenter les effets nocifs des DEEE sur la santé et l'environnement. D'où, justifie-t-il, la nécessité d'une gestion écologiquement rationnelle de ces déchets.

Après s'en est suivi la présentation des participants, l'adoption du programme de l'atelier et la mise en place du bureau de séance composé comme suit :

- Présidente : Mme Adama Mounkaila, Responsable Environnement AIRTEL-NIGER
- Rapporteurs : Mr Sahirou Tafarki Mahamane Mansour, chargé de programmes à la DGEDD ;

Mme Soumaila Yacouba Amsatou, chargée de programmes à la DGEDD.

A la suite de la mise en place du bureau de séance, une série des présentations a été faite.

1^{ère} présentation : la convention de Bâle (ses origines, son contenu et ses ambitions) par Mr SEYDOU MOUSSA ALI, Directeur de l'Environnement et de Prévention des Risques(DEPR).

2^{ème} présentation : les défis et les opportunités de la gestion des déchets par Mr Moussa Soumey Boubacar, Chef de la Division Politiques et Normes Environnementales à la DEPR.

Ces deux présentations ont suscité des questions d'éclaircissements. Il s'agit entre autres :

1. Quel est le dispositif national sur la gestion des déchets ?
2. y a-t-il des acteurs générant des déchets qui sont déjà identifiés ?
3. Ces déchets sont-ils exportés pour traitement ou stockés en attendant la construction d'une unité de transformation ?
4. Est-ce que la convention de Bamako est encore en vigueur et quel est le nombre de pays à l'avoir ratifié ?
5. Est-ce que l'Etat connaît la quantité annuelle d'EEE importés et quelle est la quantité de DEEE collectés, exportés ou importés ?
6. Est-ce que le Ministère a une cellule chargée de traduire les textes de la convention en un langage simple ?
7. Est-ce que l'importation des équipements d'occasions est autorisée ?
8. Que devons-nous faire de ces déchets en tant que réparateurs ?

A toutes ces questions, des réponses satisfaisantes ont été apportées par les présentateurs

DEUXIEME JOURNEE

Les présentations suivantes ont été faites:

Le projet "La gestion écologiquement rationnelle des déchets électriques et électroniques au Niger" a été financé par l'Union Européenne. Ce projet-ci a été lancé dans le cadre de l'assistance technique du Secrétariat de la Convention de Bâle et a été implémentée par le Ministère de l'Environnement e du Développement Durable de la République du Niger.

1^{ère} Présentation : les impacts socio-économiques et environnementaux de la gestion des déchets de téléphones mobiles dans la ville de Niamey et alentours, suivie d'un film sur le traitement et le recyclage des déchets, par Mr Abdou Mahaman Laouali, Chef de Projet de collecte et de recyclage des déchets des téléphones mobiles, ONG ONEN.

2^{ème} Présentation : la gestion écologiquement rationnelle des DEEE par Mahamidou Abdoukarim Directeur Général MAK PRO Multi-Services.

Ces deux(2) présentations ont aussi suscité des questions dont entre autres:

1. Quels sont les détails sur le nombre d'emplois créés par l'ONEN ? Quel sont les impacts des DEEE sur l'environnement ?
2. où sont stockés les déchets collectés ?
3. quelle stratégie de communication avez-vous pour maximiser la collecte des DEEE ?
4. Quelle est la zone d'interventions du projet ?
5. Pourquoi ne pas extraire les métaux précieux des déchets?
6. Quelle est la quantité des téléphones défectueux dont disposent Airtel et Orange Niger?
7. Est-ce que MAK PRO et ONEN mettent à la disposition des réparateurs des équipements de protection et prodiguent des conseils de sécurité ?
8. quel est le niveau d'implication d'ONEN et MAK PRO dans la gestion des déchets ?
9. Pourquoi les étrangers ne viennent plus collecter les DEEE ?
10. Est-ce que l'ONEN a un responsable environnement ?
11. Quelle est la durée de stockage des DEEE à l'ONEN avant leur envoi en France ?
12. Quelle est la stratégie adoptée par l'ONEN pour l'identification des détenteurs des DEEE ?
13. quelle est la stratégie pour collecter les DEEE dans les ménages ?

Les présentateurs ont apportés des réponses satisfaisantes à toutes ces questions.

A la suite de ces questions, les participants ont discuté sur une fiche de collecte des données sur les DEEE qui a été projetée par MAK Pro et ont convenu sur les points suivants :



Ajouter :Nom de l'enquêteur, MEDD sur l'en tête de la fiche, Localité ; Date de l'enquête

Préciser le nom ou raison sociale de la personne ou structure enquêtée

Créer une colonne nombre d'unités, une colonne Niveau d'instruction de l'enquêté.

CONCLUSION

L'atelier du deux(2) jours d'échanges sur la Gestion Ecologiquement Rationnelle des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) au Niger a été un cadre d'échange ayant permis aux différents acteurs de discuter sur cette problématique et de comprendre les tenants et aboutissants autour de la gestion de ces déchets. Cet atelier auquel une trentaine d'acteurs ont participé, a été clôturé sur une note de satisfaction générale.

RECOMMANDATIONS

A l'issue de cet atelier, les recommandations suivantes ont été formulées :

A l'endroit des réparateurs des EEE

- ✓ S'organiser en association des réparateurs ;

A l'endroit de l'ONEN et MAK PRO

- ✓ Développer une application mobile pour la collecte des DEEE.

Le projet "La gestion écologiquement rationnelle des déchets électriques et électroniques au Niger" a été financé par l'Union Européenne. Ce projet-ci a été lancé dans le cadre de l'assistance technique du Secrétariat de la Convention de Bâle et a été implémentée par le Ministère de l'Environnement e du Développement Durable de la République du Niger.

LISTE DE PRESENCE

Nom et prénom	Structure	Téléphone / Email
1. IDI BARMOU HAMAD SAGHITT	GVD-Afrique	98.77.22.33 ;
2. BOUBACAR MOUMOUNI	Réparateur Téléphone	96.74.74.10
3. Mme BOUBACAR SAOUDE	DGEDD	92 32 09 79
4. ALLASSANE ABOUBA	Assistant Environnementaliste NIGELEC	91.26.57.47 :
5. ABDOUL AZIZ SEYNI KIKA	Réparateur Téléphone	96.81.59.39
6. BALLA MAMANE MOURTALA	Collecteur ONEN	97.82.83.81
7. ABOUBA ADOUM	Réparateur portable	96.52.22.58
8. AMADOU BOUBACAR	R. vecteur	80.32.65.89
9. MAHAMIDOU ABDOUL-KARIM	MAK PRO Multi-Services	90.35.77.25
10. CHAIBOU SOBA	Réparateur Téléphone	97.00.16.17
11. IBRAHIM IDRISOU	Assistant Administratif et Logistique ESPACE COPIEURS	97.38.90.38
12. IDRISSE HAMIDOU	DS/MEDD	96.57.46.03
13. SAHIROU TAFARKI MAHAMAN M.	DEPR/MEDD	96.73.93.01
14. ADAMA MOUNKAILA	Responsable Environnement AIRTEL-NIGER	97.77.70.08
15. Mme SOUMAILA AMSATOU	DGEDD	96.53.45.40
16. ABDOUL AZIZ MAHAMADOU	DL/MFP/RA	96.10.83.23
17. IDRISSE AMADOU SAMIRA	ORANGE-NIGER	99.14.66.66
18. YAYA MOCTAR	MAK PRO/DT	96.40.99.93
19. FATI MAMOUDOU	CMF	96600208



20. ABDOU SOUMANA	DRE/DD/Dosso	96.28.20.61 ;
21. Mme MARAFA NANA AICHATOU	DDE/DD/Dosso	62.33.12.11 ;
22. Mme AKOLA KAOURAM TIDJANI	Direction Générale de la Salubrité	96.48.23.67 ;
23. Mme BAZI Haadidjatou	DEPR	96138198
24. MOUSSA SOUMEY BOUBACAR	DEPR/DGEDD/MEDD	96.90.80.52 ;
25. MAROU GOUROUZA	UAM	96408734
26. SANI MAHAZOU	Point focal de la convention de Bale	96967366
27. MOUSSA OUSMANE	Etudiant IGEDD/BF	96874039
28. BEN YAZID GOUDIA	DRE/DD TILLABERI	97654321
29. ADAMOU KATCHIALLA	DDE/DD TILLABERI	90.30.75.09
30. ABDOU MAHAMAN LAOUALI	Chef de Projet ONEN	96.27.92.76 /;
31. ADAMOU DILA SOULEYMANE	DEPR/DGEDD	96.24.70.25
32. OUSSEINI MOCTAR	GAMA INFORMATIQUE	92.19.44.65
33. SEYDOU MOUSSA ALI	DEPR	96.50.67.44
34. RHISSA MAYAKI	MC/PSP	93.36.64.80
35. ABOUBACAR MOUSSA	DRE/Tahoua	90.31.24.60
36. ALBERT GONI M.	DDE/DD/Tahoua	22.89.23.23

Le projet "La gestion écologiquement rationnelle des déchets électriques et électroniques au Niger" a été financé par l'Union Européenne. Ce projet-ci a été lancé dans le cadre de l'assistance technique du Secrétariat de la Convention de Bâle et a été implémentée par le Ministère de l'Environnement e du Développement Durable de la République du Niger.

